



CONSEIL
DE QUARTIER
D'ORSAINVILLE

**4^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE**

Le mercredi, 24 mai 2023

Pavillon du Jardin

5295, rue des Violettes, QUÉBEC (Québec)

ÉTAIENT PRÉSENTS(ES) :

Mme Judith Gagnon	Présidente
M. Benoît Gosselin	Vice-président
Mme Sonia Tchuembou	Trésorière
M. Daniel Di Blasio	Administrateur
Mme Chantale Coulombe	Administrateur
Mme Carine Blenny	Administrateur

ÉTAIT ABSENTS(ES):

M. Émile Grégoire	Secrétaire
M. Moussa Diarso	Administrateur

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS(ES) :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
Mme Marie-Pierre Boucher	Conseillère municipale, district de Louis-XIV, Arrondissement de Charlesbourg
M. Éric Ralph Mercier	Conseiller municipal, district des Monts, Arrondissement de Charlesbourg
M. Frank Tremblay	Assistant de M. Éric Ralph Mercier
M ^{me} Renée Poulin	Secrétaire de soutien
Mme Sylvie Gravel	Conseillère en formation, Service de l'interaction citoyenne.

Huit (8) citoyens assistent à cette assemblée.

IL Y A QUORUM



**CONSEIL
DE QUARTIER
D'ORSAINVILLE**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
DE LA 4^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE
24 mai 2023, 19 h 00
Pavillon Desjardins
4225, rue des Violettes, QUÉBEC (Québec)**

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 22 mars 2023	19 h 05
4.	Suivi au procès-verbal	19 h 25
5.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 26 avril 2023	20 h 55
6.	Suivi au procès-verbal	21 h 10
7.	Cooptation de nouveaux membres	21 h 15
8.	Dossiers du Conseil	20 h 30
	8.1 – Création d'un comité de travail « Environnement »	
	8.2 – Nomination du représentant du Conseil de quartier Pour la Table de concertation Vélo	
	8.3 – Elaboration du plan directeur du Conseil de Quartier	
	8.4 – Suivi de la réunion virtuelle du 3 mai 2023 sur le Stationnement de la rue des Roses.	
	8.5 – Table de quartier d'Orsainville.	
9.	Période d'intervention des conseillers municipaux	20 h 15
10.	Période de questions et commentaires des citoyens	20 h 30
11.	Correspondance et trésorerie	20 h 45
12.	Divers	20 h 50
	12.1 – Restitution et information	
13.	Levée de l'assemblée	21 h 15

Mme Judith Gagnon
Présidente

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Judith Gagnon souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette 4^{ème} assemblée du Conseil de quartier d'Orsainville. Pour le bénéfice des gens présents, elle demande à chaque administrateur de se présenter.

M. Ernesto Salvador Cobos présente Mme Sylvie Gravel, conseillère en formation, Service de l'interaction citoyenne. Mme Gravel assiste à l'assemblée en tant qu'observatrice. Elle veut voir le déroulement de l'assemblée, partager votre expérience et donner du soutien au programme de formation des administrateurs pour les Conseils de quartier. Il y a un besoin de former les administrateurs au-delà de la formation qui existe déjà et elle nous accompagnera dans cette assemblée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Judith Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour.

Point 12.1 – Divers – Restitution et information : Ce point a été inscrit à l'ordre du jour afin de donner des informations sur les présentations et les différentes séances de consultation. Il n'y a aucune décision à prendre et a été retiré de l'ordre du jour.

Point 12.2 – Divers – Ajout – Diffusion des documents du Conseil de quartier.

Point 12.3 – Divers – Stationnement sur la rue Bouvreuil.

Point 12.4 – Divers – Fête de quartier.

SUR UNE PROPOSITION DE MME SONIA TCHUEMBOU ET SECONDÉE PAR MME CHANTALE COULOMBE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 2^E ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 22 MARS 2023.

Concernant le parc aquatique, aucun retour n'a été fait sur la demande d'information auprès du Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides. M. Frank Tremblay mentionne qu'il a transmis ces informations par courriel à M. Benoît Gosselin. Des vérifications seront faites.

Suite à des commentaires sur le procès-verbal, il a été décidé de reporter son adoption à la 5^e assemblée ordinaire qui se tiendra le 28 juin 2023.



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

4. SUIVI AU PROCÈS VERBAL DU 22 MARS 2023

Ce point a été reporté à la 5^e assemblée ordinaire qui se tiendra le 28 juin 2023.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 3^E ASSEMBLÉE ORDINAIRE TENUE LE 26 AVRIL 2023

Il a été décidé de reporter l'adoption du procès-verbal à la 5^e assemblée ordinaire qui se tiendra le 28 juin 2023.

CQO-23-CA-020

SUR UNE PROPOSITION DE MME CARINE BLENNY ET SECONDÉE PAR MME CHANTALE COULOMBE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de reporter l'adoption des procès-verbaux du 22 mars et du 26 avril 2023 à la prochaine assemblée ordinaire qui se tiendra le 28 juin 2023.

ADOPTÉ

6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA 3^E ASSEMBLÉE ORDINAIRE TENUE LE 26 AVRIL 2023.

Le suivi au procès-verbal sera reporté à la 5^e assemblée ordinaire du Conseil de quartier qui se tiendra le 28 juin 2023.

7. COOPTATION DE NOUVEAUX MEMBRES

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne qu'il a reçu trois demandes de cooptation de la part des personnes suivantes :

- Mme Céline Lefebvre : Comme Mme Lefebvre est absente, elle sera cooptée à la prochaine assemblée ordinaire tenue en juin 2023.
- M. Eric Rouillard.
- Mme Barbara Bouchard.

Comme la fermeture des candidatures est le 10 juin 2023, Mme Judith Gagnon de reporter la cooptation à la prochaine assemblée ordinaire qui se tiendra le 28 juin 2023.

8. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

8.1 – Création d'un Comité de travail « Environnement »



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

Mme Lison Boulanger et M. Michel Lagacé se sont montrés intéressés à participer au Comité de travail sur l'environnement. Mme Carine Blenny prendra la responsabilité de ce Comité et fera le lien avec le Conseil d'administration.

CQO-23-CA-021

SUR UNE PROPOSITION DE M. DANIEL DI BLASIO ET SECONDÉE PAR MME JUDITH GAGNON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de former un Comité de travail « Environnement » formé de Mme Carine Blenny, responsable, et de Mme Lison Boulanger et M. Michel Lagacé.

ADOPTÉ

Mme Lison Boulanger donne un compte-rendu de la participation citoyenne qui s'est tenue le 1^{er} mai 2023 sur l'emprise de Beauport. Mme Boulanger a les photographies de l'emplacement qui seront transférées au Comité de travail, sous la responsabilité de Mme Carine Blenny. Le projet concerne l'emprise sur le tronçon sur le long de la rue Rocheleau, à l'intersection des rues Montpellier et Pierre-Paul Bertin. C'est un secteur qui est à proximité d'un milieu humide et d'un quartier résidentiel.

Il y a plusieurs emprises, autant de la Ville que de l'Hydro-Québec. Hydro-Québec a apporté ce projet en 2022 à la Ville de Québec qui l'ont appuyé financièrement, mais il avait besoin de la Ville pour choisir un site, ce qui a été fait en 2022. C'est un projet où il y aura déploiement de la biodiversité dans le futur et il se concrétise un peu cet été.

Depuis 2018, la Ville a plusieurs actions municipales, des engagements et des projets pour promouvoir la biodiversité. Par exemple, la Ville a mis des monarques depuis 2018. Il y a également le mois de mai sans tondeuse depuis 2022. On parle d'un plan de transition et d'actions climatiques 2021-2025. On parle de stratégies de développement durable depuis 2021.

Le projet de règlement sur l'application des pesticides est en cours présentement. Il y a deux projets en cours qui vont être signifiés dans les deux résolutions qui seront remises au Conseil de quartier.

En ce qui concerne la définition et le pourquoi de la protection de la biodiversité, c'est la réduction de la fréquence de la tonte, le maintien des bandes de transition au pourtour des sites en question, qui est de quatre (4) mètres. Ceci est très visible sur les photographies.

CQO-23-CA-022

Proposition d'un site de gestion différenciée de la végétation-emprise d'Hydro-Québec (délimité par l'avenue des Fauvettes, la rue du Périgord et le ruisseau de la Savane, à Charlesbourg)



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec a pris des engagements et effectués des projets pour préserver et promouvoir la biodiversité ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec a effectuée des démarches pour l'obtention de la désignation internationale de région de biosphère de l'UNESCO et l'élaboration d'une stratégie en faveur de la biodiversité ;

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec a développé une stratégie 2022-2026 en faveur de la biodiversité dont un des objectifs est d'améliorer la collaboration avec le milieu et contribuer aux objectifs collectifs

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec et Hydro-Québec ont entrepris un projet pilote de gestion différenciée de la végétation - emprise d'Hydro-Québec dans l'arrondissement de Beauport (entre les rues Rocheleau et Pierre-Paul-Bertin);

CONSIDÉRANT que le site proposé possède les qualités géomorphologiques et est actuellement constitué d'une surface plane gazonnée ;

CONSIDÉRANT que le site proposé est bordé par le complexe humide Laurentien qui fait partie du plan régional des milieux humides et hydriques de la Ville de Québec, un écosystème riche en faune et flore procurant un apport assuré en oiseaux et insectes sur ce site ;

CONSIDÉRANT que le site est traversé par le ruisseau de la Savane un tributaire à proximité de la rivière du Berger qui fait partie du plan directeur de mise en valeur des grandes rivières de Québec ;

CONSIDÉRANT que le site est bordé par des équipements publics (Parc et piste cyclable du Périgord, École primaire de l'Oasis) favorisant sa visibilité et son utilisation à des fins éducatives ;

SUR PROPOSITION DE CHANTALE COULOMBE DUMENT SECONDÉE PAR M. BENOÎT GOSSELIN, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier Orsainville :

- **Demande à la Ville de Québec de considérer le site de l'emprise d'Hydro-Québec, délimité par l'avenue des Fauvettes, la rue du Périgord et le ruisseau de la Savane, arrondissement de Charlesbourg, comme site de gestion différenciée de la végétation ;**

- **Demande à la Ville de Québec, après l'analyse appropriée et au moment opportun, d'en faire part à Hydro-Québec pour que les études et les consultations soient effectuées pour établir la gestion intégrée différenciée de la végétation sur ce site.**



CONSEIL
DE QUARTIER
D'ORSAINVILLE

Projet de règlement sur l'application extérieure concernant les pesticides, concernant la protection de la biodiversité.

CQO-23-CA-023

Demande d'éradication d'une zone de phragmite exotique située dans l'emprise d'Hydro-Québec, au Nord de l'arrêt 2609 du RTC (parcours No. 3) rue du Périgord.

CONSIDÉRANT que le phragmite exotique est une espèce envahissante qui élimine la végétation indigène et qui croît très rapidement ;

CONSIDÉRANT que dans le secteur Nord-Est du terminus du RTC jusqu'au ruisseau de la Savane le phragmite exotique a pris possession de ce secteur **et** dans certains autres secteurs elle tente de s'y intégrer ;

CONSIDÉRANT que dans le secteur Ouest de l'arrêt 2609 du RTC et derrière un premier rideau de phragmites exotiques il y a une végétation indigène grandissante ;

CONSIDÉRANT que le site a un impact visuel négatif et ressemble à un terrain laissé à l'abandon ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec a pris des engagements et effectue des projets pour préserver et promouvoir la biodiversité, qu'elle considère le phragmite exotique comme une plante nuisible et que l'introduction d'espèces exotiques envahissantes peut causer la disparition de certaines espèces indigènes et dégrader les écosystèmes ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec effectue des démarches pour l'obtention de la désignation internationale de région de biosphère de l'UNESCO et l'élaboration d'une stratégie en faveur de la biodiversité ;

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec dans sa stratégie 2022-2026 concernant la biodiversité veut éviter d'être un vecteur d'introduction ou de propagation d'espèces exotiques envahissantes ;

ATTENDU qu'une demande écrite dans ce sens a été faite par une citoyenne à la Ville de Québec en janvier 2023, que le conseil d'arrondissement de Charlesbourg a été informé de la situation en février 2023 et que de plus une telle demande a été transmise à Hydro-Québec à la fin mars 2023 ;

SUR PROPOSITION DE CARINE BLENNY DÛMENT SECONDÉE PAR M. DANIEL DI BLASIO, IL EST RÉSOLU QUE LE Conseil de quartier d'Orsainville;

Demande que la Ville de Québec, après l'approbation d'Hydro-Québec, prenne les mesures appropriées pour éradiquer cette plante envahissante



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

de la zone située dans l'emprise d'Hydro-Québec, au Nord de l'arrêt 2609 du RTC (parcours No. 3) rue du Périgord.

Il y a des panneaux d'interprétation qui expliquent pourquoi Hydro-Québec et la Ville de Québec propose un premier projet qui se retrouve le long de la rue Rocheleau. La Ville est très en faveur pour la réduction des gaz à effet de serre (GES), l'amélioration du garde-manger des pollinisateurs indigènes, la promotion et la préservation de la biodiversité, des milieux plus résistants aux épisodes d'infestation et de sécheresse. La Ville ajoute la lutte aux îlots de chaleur, la diminution des espèces allergènes telle que l'herbe à pou, la création d'un paysage plus riche et varié et favoriser la connectivité entre les milieux naturels.

En ce qui concerne Hydro-Québec au niveau de ses emprises, celle-ci a un territoire de 31,000 mètres carrés d'emprise dans des milieux naturels qui sont entretenus et leur pratiques influent sur la qualité des milieux et l'importance de bien connaître leur rôle écologique et leurs infrastructures.

Il s'agit de leur 4^e stratégie 2022-2026 pour atteindre les nouveaux objectifs concernant la biodiversité. On parle de l'orientation et de la mise en œuvre, l'intégration dans la chaîne de valeurs, pour des résultats concrets, mesurables, et en faire le suivi, collaborer avec le milieu et contribuer aux objectifs collectifs. Sur le site Internet d'Hydro-Québec, on peut lire les quatre (4) stratégies et initiatives en faveur de la biodiversité.

Sur le site Internet, on retrouve quatre (4) stratégies et initiatives. Leur code à respecter pour le projet, c'est leur bande de transition de coupe de quatre (4) mètres, une fauche annuelle pour assurer le contrôle de la végétation ligneuse et l'installation de panneaux d'interprétation. Hydro-Québec poursuivra sa stratégie sur le terrain et ses bâtiments, dont un à Québec, située sur le boulevard Lebourgneuf qui est actuellement en évaluation.

Mme Chantale Coulombe demande si un administrateur du quartier a été informé. M. Lagacé mentionne que cela se passe à Beauport. Lors d'une rencontre antérieure, Mme Coulombe avait compris que notre quartier est concerné parce que nous désirons que cela se passe ici aussi.

Mme Gagnon demande si on peut communiquer avec quelqu'un à Beauport à qui on pourrait se référer. M. Lagacé mentionne que les liens ne sont pas établis avec ces organismes.

Concernant la zone de phragmite sur la rue du Périgord, il y aura une rencontre sur la zone à éradiquer. Une inspection visuelle sera effectuée.

Lors de la rencontre à Beauport, si le Conseil de quartier transmet des interventions à la Ville, il est important d'en informer Mme Marie-Josée Asselin pour qu'elle puisse chercher de l'information.



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

Un citoyen demande si cela viendra affecter les terrains où les enfants jouent?
Non. Les terrains ne seront pas affectés.

Pour le roseau commun sur le bord des autoroutes, un citoyen mentionne qu'il y en a le long des cours d'eau. Est-ce encore le temps? C'est beaucoup de travail; il y en a partout.

M. Lagacé mentionne que c'est très difficile à éradiquer. Cela prend trois (3) ans à éradiquer. Il y a une procédure qui respecte l'environnement dans les zones où il y a des ruisseaux. Il n'y a pas de pesticide et il faut faire une éradication physique. C'est très long. Le Ministère des transports a un programme pour l'éradiquer au nord de l'autoroute Laurentienne.

8.2 – Nomination d'un représentant du Conseil de quartier d'Orsainville pour la Table de concertation Vélo.

Suite aux discussions tenues par les administrateurs, la résolution suivante a été adoptée.

CQO-23-CA-024

SUR UNE PROPOSITION DE MME CARINE BLENNEY ET SECONDÉE PAR MME JUDITH GAGNON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer M. Benoît Gosselin et M. Moussa Diarso, représentants du Conseil de quartier d'Orsainville à la Table de concertation Vélo.

ADOPTÉ

Durant les cinq (5) dernières années, M. Lagacé mentionne qu'il a créé une page FaceBook portant le nom de « Vélo Orsainville » qui compte présentement 111 abonnés, qui font du vélo. Il aimerait que le représentant du Conseil de quartier prenne en charge cette page FaceBook et continue à la mettre à jour avec les informations obtenues de la Table de concertation Vélo. Les abonnés sont répartis entre 48% d'hommes et 52% de femmes.

M. Moussa Diarso est pressenti pour assumer cette responsabilité.

8.3 – Élaboration d'un plan directeur pour le Conseil de quartier d'Orsainville.

M. Michel Lagacé précise qu'il existe une démarche pour préparer un plan directeur et il a déjà commencé à préparer un document qu'il remet au Conseil de quartier pour réflexion. Il s'agit d'un outil très intéressant et comme le Conseil de quartier d'Orsainville vient tout juste de commencer ses activités, c'est le moment opportun pour débiter l'élaboration d'un plan directeur.

En 2014, le Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides a fait cet exercice. En 2022, lors de la démarche des bonnes pratiques des Conseils de



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

quartiers, une proposition fut faite pour revenir sur cet exercice. Un plan directeur est très utile pour faire une bonne planification.

Il faut comparer le plan directeur à deux à trois autres outils sont utilisés également dans les municipalités. Entre autres, Il y a le PPU (Plan particulier d'urbanisme) pour des cas très particuliers. Citons particulièrement le PPU du boulevard Wilfrid-Hamel, où il y a une planification d'urbanisme précise. Le Plan d'urbanisme à l'échelle de la Ville de Québec est un outil utilisé par le ministère des Affaires culturelles et de l'habitation pour fixer les grandes questions d'aménagement du territoire.

Pour un Conseil de quartier, c'est quelque chose de plus appliqué à ce qu'il veut faire, faire le point sur les différents paramètres dans le quartier et dégager des orientations possibles que le Conseil de quartier veut se donner. C'est un exercice très demandant. Un Conseil de quartier est l'institution démocratique la plus près des gens, ce qui justifie son importance.

M. Lagacé énumère les conditions préalables afin d'élaborer un plan directeur efficace :

1. Mandater un administrateur responsable.
2. Former un groupe de travail.
3. Des gens du quartier qui participent à cet exercice.
4. Le Conseil de quartier anime et fait le suivi du dossier.
5. Le Conseil de quartier fait les invitations et les liens avec les services municipaux.
6. Le Conseil de quartier effectue les liens avec les conseillers élus quant au suivi des différentes étapes.
7. Il est possible d'obtenir un budget de soutien (photocopies, textes, etc.) et le Conseil de quartier en fait l'administration.
8. Un urbaniste doit être attiré par la Ville pour faire le suivi du plan directeur.
9. Avoir accès à des représentants des différents services municipaux concernés (environnement, voirie, etc.) pour obtenir les informations nécessaires sur le quartier d'Orsainville.
10. Partager les données municipales, aussi bien de base que projetées.
11. Avoir accès à des outils de diffusion (textes et cartographie).
12. Avoir accès aux services de participation publique afin d'obtenir les réactions au préalable et avoir les idées des gens pour ce qu'ils veulent dans leur quartier.

M. Lagacé mentionne que l'élaboration d'un plan directeur s'étale sur une durée de deux ans. Même si cela représente beaucoup de travail, cela vaut la peine de s'y investir en termes de résultats.

Mme Chantale Coulombe est intéressée à travailler sur ce plan directeur, mais elle est aussi intéressée par un plan d'actions. Une discussion a débuté entre les administrateurs pour élaborer un plan d'actions d'ici la prochaine assemblée



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

générale en 2024. Nous allons nous pencher sur le projet d'un plan directeur d'ici la prochaine assemblée ordinaire qui se tiendra le 28 juin 2023. Elle demande si M. Lagacé est prêt à y participer. M. Lagacé est prêt à collaborer avec le Conseil de quartier, mais il précise qu'un plan directeur et un plan d'actions sont deux outils différents.

8.4 – Suivi sur le stationnement de la rue des Roses.

Mme Sonia Tchuembou mentionne qu'elle comprend qu'il s'agissait d'une présentation sur le projet de la rue des Roses, qui est déjà approuvé. On ne peut revenir sur les décisions concernant la construction et le permis est déjà accordé.

Il n'en demeure pas moins qu'il y a des enjeux pour les personnes présentes au niveau du stationnement. C'est un handicap pour des aînés inactifs dans la paroisse Saint-Pierre-aux-Liens et une baisse de la fréquentation a été observée. Les aînés sont déjà isolés et il s'agissait d'un moyen de les sortir de leur isolement. La Ville a proposé certaines solutions qui ne semblent pas être vraiment pérennes. Une de ces solutions était de se stationner le long de la rue Orsainville où sont situés les pompiers.

Également, il faudrait voir avec l'Église Saint-Pierre-aux-Liens comment elle pourrait agrandir son espace, mais il n'y a plus d'espace. Mme Barbara Boucher mentionne qu'en réalité, il y aurait quelque chose à faire en termes d'espace. M. Métivier a mentionné qu'il faudrait couper le clocher pour créer de l'espace. Ces nouveaux aménagements coûteraient 350,000.00 \$ et la paroisse n'a pas le budget pour procéder à ces changements. Cette solution est considérée complètement farfelue.

Mme Judith Gagnon demande si ce projet peut faire l'objet d'aménagements. Y a-t-il vraiment rien à faire?

Ce qui a été demandé au Conseil d'arrondissement, Mme Marie-Pierre Boucher mentionne qu'elle trouve quand même important que le Conseil de quartier puisse avoir été informé avant que n'arrivent les travaux. C'est un projet qui a été adopté depuis très longtemps.

La séance d'information a eu lieu en 2021. Il y a un grand besoin en termes de logements sociaux et Charlesbourg fait partie des lieux où il y a un plus grand besoin.

La problématique se situe sur le nombre de stationnement par rapport au nombre d'unités. Il y a 76 unités pour 50 stationnements. Les gens ont souvent deux voitures. Où pourrions-nous stationner ces voitures?



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

Il y a beaucoup de logements dédiés aux personnes seules qui n'ont pas de voiture. Il y a eu augmentation du nombre de stationnements, car il y a des gens qui ont fait part de leurs inquiétudes à ce sujet.

Mme Judith Gagnon demande s'il est possible d'apporter des modifications dans le cadre de ce projet, mais hélas, ce ne sera plus possible.

Le Conseil de quartier pourra faire des représentations ou des démarches pour le stationnement dans le secteur et formuler des résolutions. Pour ce qui est de ce projet, tout a été attribué par le Gouvernement du Québec et le permis a été émis. Dans le futur, le Conseil de quartier sera consulté, autant pour les changements de zonage que les modifications réglementaires.

Mme Marie-Pierre Boucher mentionne que pour la consultation en temps de pandémie, les équipes d'interaction citoyenne ont fait ce qu'elles pouvaient dans ce contexte. Mais on ne peut pas mettre un frein sur tous les projets. Il y a toujours des besoins à combler et il fallait que tout continue à avancer.

M. Benoît Gosselin demande de quelle façon les places de stationnement seront attribuées. Y a-t-il des coûts impliqués? Mme Sonia Tchuembou précise que les stationnements sont prévus mais aucune modalité n'a été mentionnée.

Mme Sonia Tchuembou mentionne qu'il faudrait savoir, de la part des élus, car il y a des citoyens qui ont des enjeux. Comment pourrait-on accompagner les citoyens de notre quartier pour trouver des pistes de solution sur le stationnement. Celles qui ont été proposées ne sont pas viables. Quel rôle le Conseil de quartier pourrait jouer à ce sujet?

M. Ernesto Salvador Cobos fait observer qu'il y aura des problématiques dans la dynamique routière comme la sécurité et la circulation. Le Conseil de quartier peut faire une résolution comportant de nouvelles propositions. Celles-ci seront enregistrées dans le « SharePoint » et une analyse sera faite par des experts en mobilité de la Ville. Il ne faudrait pas trop tarder. Il faut réfléchir à la demande que vous allez faire et adopter les résolutions à l'assemblée ordinaire du 28 juin afin que la Ville puisse commencer à surveiller la situation au début du chantier.

8.5 – Table de quartier d'Orsainville.

On a obtenu, suite à l'exercice par rapport à l'organisation des Organismes communautaires d'Orsainville. Il fallait se réunir pour voir ce qui advenait de la Table de quartier d'Orsainville le 13 mai 2023. Mme Judith Gagnon et M. Benoît Gosselin étaient présents, ainsi que le directeur de la CDC et les membres. Douze (12) participants étaient présents.

Le bilan de 2005-2023 a été effectué, avec l'inventaire de tous les organismes communautaires et régionaux de Québec et d'Orsainville avec leur mission pour



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

situer ceux restent sur la Table et définir notre mission. Cet exercice a été fait avec M. Mario Duchesnes, travailleur social.

Il a été décidé de maintenir la Table de quartier d'Orsainville, qui existe depuis huit ans, et se centrer sur les aspects communautaires et sociaux, conditions et qualité de vie. Il y aura d'autres rencontres pour définir les enjeux précis. La Table de quartier peut regrouper des bénévoles qui peuvent participer à des activités. Il y a une page FaceBook qui regroupe 300 à 400 personnes. On ne connaît pas encore l'avenir de cette Page. On regarde la possibilité de fusionner cette Page avec celle du Conseil de quartier. En rapetissant nos missions, nous allons donner des informations sur le mandat du Conseil de quartier. C'est un aspect qui sera examiné.

Mme Chantale Coulombe mentionne qu'elle a créé une page FaceBook de façon très provisoire, mais il ne faudrait pas qu'il y ait confusion entre les deux pages. Il faudrait discuter de la fusion des deux pages et comment la Table peut effectuer ses publications.

M. Lagacé précise que ce sujet sera éventuellement à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée de la Table de quartier.

9. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Cette semaine, Mme Marie-Pierre Boucher mentionne qu'il y aura une conférence de presse sur la présentation des 500 activités estivales à la Ville de Québec. Ces activités seront publiées sur papier; il y aura donc un retour de la programmation sur papier, sous forme d'un calendrier, mais elles sont aussi affichées en totalité sur l'Internet. Les citoyens vont recevoir l'ensemble des activités par la poste. Cette initiative fut faite à la demande des citoyens, car ce n'est pas tous les citoyens qui ont accès à Internet.

L'activité « Où tu dors en marchant » recommence ce jeudi. Il s'agit de la 2^e année que cette activité se tient sur les terrains du zoo.

Le 31 juin prochain se tiendra la grande journée de petits entrepreneurs au Carrefour Charlesbourg qui s'adresse aux jeunes qui veulent démontrer leur initiative et leur fibre entrepreneuriale. Il y a des jeunes qui peuvent décider le faire en face de leur maison. Il est possible de se rendre sur le site Internet de la Ville pour voir où se retrouvent ces jeunes entrepreneurs.

Suite au Sommet des aînés, il y a un peu plus d'un an maintenant, il y a eu des actions qui ont été mises en place suite au dépôt du rapport. Le bilan des actions est retravaillé présentement. À l'automne, on va refaire le tour des arrondissements, mais pas de la même façon. On vient rendre des comptes auprès des aînés qui ont participé ou qui souhaitent connaître le bilan des projets qui ont été mis en place. Également, on veut savoir si quelque chose de plus pourrait être fait pour améliorer la qualité de vie des aînés pour qu'ils puissent



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

demeurer plus longtemps dans leurs résidences, et qu'est-ce qui pourrait être davantage fait. Les dates sont partagées. On veut faire le tour complet, car nous avons des comptes à rendre à ceux qui ont recommandé des projets.

La tarification sociale est en vigueur depuis le mois d'avril 2023. Les citoyens à plus faible revenu ont accès à 33% de réduction pour le transport en commun. Ceci touche 23,000 citoyens.

Comme les aînés avaient déjà ce privilège, Mme Judith Gagnon aurait aimé avoir la gratuité, mais Mme Marie-Pierre Boucher précise qu'il y a des étapes à suivre, et cela inclut le financement.

La Ville a fait savoir que la gratuité se fera dans une 2^e étape. Les aînés pourraient bénéficier d'un service de transport en commun efficace et gratuit et ils n'auraient peut-être plus besoin de voiture.

Mme Marie-Pierre Boucher mentionne que la Ville va retravailler le plan de mobilité et d'urbanisme et les Conseils de quartier seront invités. À l'automne, un grand travail de consultation publique sera effectué et les Conseils de quartier seront impliqués. Nous commençons à planifier la séquence et les invitations se feront au plus tard à l'automne. Ce sujet est à suivre.

Mme Chantale Coulombe précise qu'elle a participé à l'activité « Où tu dors en marchant » et qu'il n'y avait pas place de stationnement. La circulation sera à sens unique à partir du 29 mai. La situation est préoccupante. Est-ce que la Ville va prévoir une solution pour prévoir une circulation dans les deux sens pour ces soirées?

Suite aux informations apportées par Mme Coulombe, M. Éric-Ralph Mercier mentionne qu'il fera les vérifications nécessaires et les transmettra à Mme Marie-Pierre Boucher.

M. Mercier mentionne que la Fête de la famille aura lieu samedi le 27 mai, de même que Parents Secours.

Concernant les Conseils de quartier et la Table de quartier, M. Mercier apprécie la démocratie qui s'exerce. La communication ne peut se faire à sens unique; il faut qu'il y ait un retour, peu importe la demande ou la préoccupation. C'est grâce aux citoyens que le Conseil de quartier s'anime et nous donne du « feed-back », Comme vous êtes nos patrons, M. Mercier s'engage à donner des retours aux questions, car il dispose de ressources pour y répondre. L'existence d'une page Facebook est très importante.

En ce qui concerne le Tramway, on a entendu parler que le tramway serait quelque chose d'envisageable à Charlesbourg. S'agit-il d'une rumeur? Il semblerait qu'il y aurait une ouverture, un processus de réflexion, qui envisagerait une phase vers Charlesbourg. Est-ce exact?



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

Mme Marie-Pierre Boucher mentionne que le maire de Québec a déclaré que cela fait partie d'un portrait global de mobilité. Le tramway en est à sa première phase. Il faut penser à d'autres façons de desservir les citoyens, à la mobilité pour toute la Ville. La mobilité servicielle rassemble toutes les possibilités de se mouvoir dans la Ville (tramway, autobus, automobile, vélo, 3^e lien, etc.).

Au niveau du transport en commun, Mme Judith Gagnon trouve qu'il y a des choses à faire. Les arrondissements sont négligés et les gens sont plus portés à utiliser la voiture.

Mme Marie-Pierre Boucher précise que le Comité s'est mis en place afin d'aller toucher l'ensemble des citoyens. La difficulté réside dans les petits quartiers.

Des discussions entre les administrateurs et les citoyens présents se sont tenues à ce sujet.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Concernant le transport en commun, il est important d'avoir un plan. Il faut être bien dirigé, peu importe les moyens qui seront choisis. Les autobus 36 et 39 ne sont pas très utilisées. Il faut assurer le service et c'est compliqué.

Mme Lison Boulanger dit que tout cela ne changera pas l'optique de la voiture, si considère les besoins de déplacements de chacun. Les flexi-bus apportent une solution; ce sont des véhicules mieux adaptés.

Des discussions se poursuivent sur les moyens d'améliorer le transport en commun.

11. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Mme Judith Gagnon confirme que le compte du Conseil de quartier est ouvert à la Caisse populaire.

CQO-23-CA-25

SUR UNE PROPOSITION DE MME JUDITH GAGNON ET SECONDÉE PAR MME SONIA TCHUEMBOU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 95.00 \$ pour la 4^e assemblée ordinaire du 26 mai 2023, à l'attention de Mme Renée Poulin.

ADOPTÉ

12. DIVERS

12.1 – Restitution et informations

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

12.2 – Diffusion des documents du Conseil de quartier d'Orsainville

M. Michel Lagacé mentionne qu'une instance démocratique comme le Conseil de quartier devrait avoir la possibilité de diffuser les documents publics adoptés à la population, comme c'est le cas pour le Conseil d'arrondissement, les Conseils municipaux, etc.

Est-ce qu'il est possible que le Conseil de quartier ait cette possibilité parce que les projets qui y sont présentés ne sont pas de simples résumés ou des résolutions. Il y a des documents qui accompagnent ces projets et qui les décrivent bien.

Il faut que le Service de l'interaction citoyenne examine la faisabilité et les moyens pour permettre au Conseil de quartier d'aller plus loin que les procès-verbaux et d'avoir une place où les documents officiels sont déposés comme toute autre instance démocratique. Cela pourrait même s'étendre à d'autres Conseils de quartier.

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne qu'il existe un espace pour les activités, conférences et réalisations, les résolutions, les rapports annuels, ordres du jour et procès-verbaux sont déposés. Sur demande des administrateur, M. Salvador Cobos peut faire la publication de documents. Il est également possible de faire le lien entre la page Facebook du Conseil de quartier et le site Internet de la Ville de Québec.

M. Lagacé et les membres présents dans la salle sont satisfaits de la réponse.

12.3 – Stationnement sur la rue Bouvreuil.

Mme Judith Gagnon demande si cette question peut être différée à la Ville, car le citoyen a fait déjà plusieurs appels au 311.

M. Ernesto Salvador Cobos précise que le Conseil de quartier n'est pas un service de plaintes. Les citoyens doivent s'adresser au 311 en premier. C'est un problème ou le Conseil de quartier peut réagir et faire une demande à la Ville. Si cela devient un problématique de quartier plus large, il est possible d'élaborer une résolution à ce sujet.

M. Éric-Ralph Mercier fera le suivi à ce sujet.

12.4 – Fête de quartier

En tant que responsable des communications, Mme Chantale Coulombe demandera dans quelques jours la possibilité de chercher la page FaceBook du Conseil de quartier et de s'y abonner.

La Fête de quartier organisée par la Maison des jeunes intégrales aura lieu samedi, le 3 juin 2023, de 13 h 00 à 16 h 00 et le Conseil d'administration sera sur place. M. Daniel Di Blasio participe une fois de plus à cette activité en fournissant environ 300 hot-dogs. L'activité sera annulée en cas de pluie.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR UNE PROPOSITION DE MME JUDITH GAGNON ET SECONDÉE PAR MME SONIA TCHUEMBOU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la 4^e l'assemblée ordinaire du Conseil de quartier d'Orsainville à 21 h 45.

ADOPTÉ

SIGNÉ

M^{me} Judith Gagnon, présidente

SIGNÉ

M. Emile Grégoire, secrétaire